

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat
86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Mardi : Fermé* /13h30. 17h30
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N 363 . Vendredi 8 décembre 2017

Formation : MODULE FUTSAL

Un module « Futsal » est organisé le :

Samedi 6 janvier 2018 à Quinçay

L'inscription doit se effectuer **AVANT le Mercredi 20 décembre 2017** sur le site internet de la LFNA (<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations>).

AGENDA de la SEMAINE**Vendredi 8 décembre**

Mozaic Foot Challenge à 19h30 au
Crédit Agricole Poitiers

Samedi 9 et dimanche 10 décembre

11^{ème} journée National 3
10^{ème} journée seniors R1
8^{ème} journée Seniors R2-R3-R4
1^{er} tour Coupe de France Féminine
14^{ème} journée Champ. Nat. U17
3^{ème} tour Coupe Nationale Futsal
1^{er} tour Coupe Poitou Féminines à 11
4^{ème} journée U14-U17 Fém. à 11
5^{ème} journée U10-U13 Fém. à 8
2^{ème} tour Challenge U15-U17/U18
2^{ème} tour Festival Foot U13
1^{er} tour Challenge Dansac
5^{ème} journée U11

Lundi 11 décembre

Réunion PEF avec les clubs à 18h30

Mercredi 13 décembre

Commission Sportive à 14h00

Jeudi 14 décembre

Commission Discipline à 17h30
Commission Jeunes à 17h30
AEF à 18h30

Vendredi 15 décembre

Commission des Terrains à 18h00

Formation : ARBITRES AUXILIAIRES

Une dernière formation « Arbitres Auxiliaires » avec examen est organisée le :

**Samedi 27 janvier 2018 à 9h00
au Siège du District de la Vienne**

Les clubs doivent inscrire, par Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés dès que possible.

FUTSAL FEMININ – janvier 2018

La Commission Sportive en liaison avec la sous-commission Futsal va proposer des rencontres en salle sur 3 journées en **janvier 2018** : les 13/14, 20/21 et 27/28.

Afin de préparer ces journées, la Commission demande aux équipes volontaires de s'engager via Footclubs **avant le 15 décembre 2017**

Sommaire

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 5
Avis aux éducateurs	p. 6
Commission Sportive	p. 8
Commission Jeunes	p.13
CDDRFA	p.17
Commission Arbitrage	p.20
Informations diverses	p.22

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

ITEUIL SPORTS
Matériels Sports Loisirs



ITEUIL SPORTS

Matériels Sports Loisirs

RN10 RUFFIGNY

86240 ITEUIL

☎05.49.55.00.98

☎05.49.55.47.37

iteuil-sports@wanadoo.fr

EQUIPEMENT DES STADES GYMNASES**ETUDES ET DEVIS GRATUITS****FABRICATION SPECIALE SUR DEMANDE**

Fabricant



AVIS AUX CLUBS

Information sur la Caisse de compensation

Nous informons les clubs qu'il a été mis sur le site du District dans la rubrique « Documents généraux » - « FINANCES ET FISCALITE » deux documents sur la Caisse de Compensation.

COUPES REGIONALES FEMININES

Merci de noter que les engagements pour les **COUPES REGIONALES FEMININES** :

- U14-U17 à 11
- U14-U17 à 8

sont ouverts sur Footclubs depuis quelque temps déjà. **La date limite est fixée au dimanche 4 février 2018.**

La formule qui pourrait s'appliquer pour ces 3 coupes serait de constituer **4 groupes géographiques sur le territoire de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**, de qualifier le premier de chaque groupe, ce qui permettrait ensuite d'organiser des ½ finales et Finales **sur un même site**.

Cette formule serait identique pour les 3 coupes, avec comme nuance que peut-être certains secteurs seront soumis à des plateaux et d'autres à des matchs simples.

Certains clubs se sont déjà engagés, quant aux autres n'hésitez plus et tous sur Footclubs.

Plus d'informations, contacter Philippe MOUTHAUD (LFNA) au 05.45.61.83.97 ou pmouthaud@lfna.fff.fr

FORMATION ARBITRES AUXILIAIRES

Une dernière formation « Arbitres Auxiliaires » avec examen est organisée le :

**Samedi 27 janvier 2018 à 9h00
au Siège du District de la Vienne**

Les clubs doivent inscrire, par Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés.

Rappel : Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, lors de la réunion du 7 novembre 2016, a donné son accord pour que les examens soient valables 2 saisons.

RELEVÉ COMPTE CLUB ARRÊTÉ AU 30/11/2017

Nous vous informons qu'un nouveau relevé « Compte Club » sera disponible à compter du 6 décembre sur Footclubs.

Il sera à régler **avant le 29 décembre 2017 (chèque ou virement)**.

Pour accéder au relevé, allez dans Footclub, « Menu », « Organisation », « Etat du Compte », « dernier relevé ».

Les clubs qui ont demandé le prélèvement automatique seront prélevés le 29 décembre 2017.

Les clubs qui souhaitent payer leur relevé « compte club » par prélèvement automatique, peuvent en faire la demande au District par la messagerie Zimbra.

Pour toute demande ou renseignement, n'hésitez pas à contacter Coralie au 05.49.61.66.45.



Fiches d'encadrement 2017/2018

À remettre au District de la Vienne de Football RAPIDEMENT

Angles Sur Anglin
Antran
Availlles Limouzine
Bonnes
Bouresse
Brux
Ceaux la Roche
Châteuneuf Targé
Châtelleraut Ozon FC
Châtelleraut Portugais
Colombiers
Coulombiers
G.J Val de Clouère
G.J. Mable et Vienne
Isle Jourdain / Usson
Jazeneuil
Jouhet Pindray
La Ferrière Airoux
La Puye La Bussière

La Roche Posay
Lathus
Latillé
Leignes Sur Fontaine
Leigné sur Usseau
Les Ormes
Les Roches / Villedieu
Lhommaizé
Lussac les Châteaux
Magné
Mazerolles
Millac
Mirebeau
Moncontour
Montamisé
Monthoiron
Mons / Guesnes
Nieuil Le Espoir
Paizay le sec

Persac
Plaisance
Poitiers Beaulieu
Poitiers Gibauderie
Poitiers Portugais
Poitiers PTT
Pouillé Tercé
Pressac
Sanxay
Saulgé
Senillé / St Sauveur
St Pierre de Maillé
St Saviol
Vellèches
Vendelogne
Vernon
Vouneuil / Biard
Vouzailles

MAJ le 08/12/17

PLATEAUX U6-U9

Les plateaux U6-U7-U8-U9 sont disponibles sur le site du District, rubrique « Clubs » - « Plateaux U6-U9 »

Vous souhaitez informer les autres clubs de votre plateau, merci de nous transmettre par Zimbra le lieu, la date, l'heure de rendez-vous des équipes ainsi que la (ou les) personne(s) à contacter avec ses coordonnées et nous les publierons sur le site du District.

STAGES CANDIDATS ARBITRES

Stages Candidats Arbitres en internat :

- Planning et lieux de formation proposés (*) :
 - 15 au 17 décembre au Haillan (33)
 - 4 et 6 janvier au Haillan (33)
 - 12 au 14 janvier à Marsac (24)
 - **26 au 28 janvier à Puymoyen (16)**
 - 26 au 28 janvier au Haillan (33)

(*) *Inscription possible aux lieux et dates les plus adaptés à chaque candidat, indépendamment de son lieu de résidence effectif.*

Le coût de la formation est de 120 € pour les frais d'inscription et pédagogiques. Des coûts relatifs à l'hébergement et aux repas seront à rajouter en cas d'internat pour le stagiaire.

Pour s'inscrire : site du District, rubrique « Formations » - « Deviens arbitre ! ».



AVIS AUX ARBITRES

IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation. Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.

INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU WEEK END

Afin de joindre les responsables des désignations de semaine **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'à 2 heures avant le coup d'envoi de votre désignation**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez dorénavant contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres de renvoyer des mails au District pour toute demande ou modification.

Planning prévisionnel 2017/2018

- Vendredi 15/12/2017 : Formation arbitres débutants
- Vendredi 02/02/2018 : Ecole d'arbitrage n°4
- Mardi 06/02/2018 : CDA plénière n°5
- Vendredi 16/02/2018 : Formation arbitres débutants
- Vendredi 02/03/2018 : Ecole d'arbitrage n°5
- Samedi 03/03/2018 : Stage arbitres D1
- Vendredi 16/03/2018 : Formation arbitres débutants
- Mardi 27/03/2018 : CDA plénière n°6
- Samedi 28/04/2018 : Examen théorique des arbitres de District.
- Samedi 12/05/2018 : Stage JA
- Dimanche 13/05/2018 : Examen théorique des candidats Ligue
- Vendredi 18/05/2018 : Assemblée générale de fin de saison (à confirmer)
- Jeudi 7/06/2018 : CDA . validation des classements.



AVIS AUX EDUCATEURS

Formation : MODULE FUTSAL

Un module « Futsal » est organisé le Samedi 6 Janvier 2018 à Quinçay.

L'inscription doit se effectuer AVANT le Mercredi 20 Décembre 2017, comme d'habitude, sur le site internet de la LFNA (<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations>).

Formations : MODULE U13 et MODULE U15

Suite à la demande de plusieurs clubs, deux nouvelles sessions de formation d'éducateur (Module U13 et Module U15) sont programmées en début d'année prochaine sur les installations sportives de MONTMORILLON.

Les inscriptions doivent se effectuer, comme d'habitude, sur le site internet de la LFNA (<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations>).

DEFIS SPORTIFS U10 à U15 A retourner avant le 12 janvier 2018

Les documents sont disponibles sur le site du District rubrique « Documents » - « Documents Généraux » - « Technique ». **A renvoyer au District de la Vienne avant le Vendredi 12 janvier 2018.**

FORMATION CONTINUE – Recyclage BMF – BE1 – BEF

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées, deux sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne. Découvrez les dates dans « Informations diverses » du présent journal.

LABEL JEUNE F.F.F – saison 2017/2018

Pour la 3^{ème} saison consécutive, cette opération lancée par la Fédération via les Ligues et les Districts est renouvelée. A ce titre, un document relatant les grands principes de ce dispositif et le processus pour vous lancer dans cet outil d'auto-diagnostic est disponible sur le site du District de la Vienne (rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Technique »).

IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.



CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES

saison 2017/2018

	C.F.F.1			C.F.F.2		C.F.F.3		C.F.F.4		MODULES COMPLEMENTAIRES		
	Module U9	Module U11	CERTIFICATION	Module U15	CERTIFICATION	Module Senior	CERTIFICATION	Module Projet Associatif	Module Projet Educatif et Sportif	Module U7	Module GARDIEN de BUT (Découverte)	Module FUTSAL
	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30		16H (2 x 8h) 8h30-17h30		16H (2 x 8h) 8h30-17h30		16H	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	8H 8h30-17h30	16H (2 x 8h) 8h30-17h30	8H 8h30-17h30
SESSIONS	LUNDI 28 et MARDI 29 AOUT 2017	MERCREDI 30 et JEUDI 31 AOUT 2017	LUNDI 16 AVRIL 2018	MARDI 24 et MERCREDI 25 OCTOBRE 2017	MARDI 17 AVRIL 2018	VENDREDI 26 et SAMEDI 27 JANVIER 2018	MERCREDI 18 AVRIL 2018	VENDREDI 20 (8h30-17h30), SAMEDI 21 (8h30-12h30) et JEUDI 26 (18h-22h) OCTOBRE 2017	VENDREDI 3 et SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017	SAMEDI 21 OCTOBRE 2017	JEUDI 19 et VENDREDI 20 AVRIL 2018	SAMEDI 6 JANVIER 2018
	LUNDI 12 et MARDI 13 FEVRIER 2018	MERCREDI 14 et JEUDI 15 FEVRIER 2018								SAMEDI 17 MARS 2018		
Lieux	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86300	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86300	à définir	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86300	à définir	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86300	à définir	POITIERS siège du District de Football Vienne 1, rue François Prat - 86300	POITIERS siège du District de Football Vienne 1, rue François Prat - 86300	POITIERS siège du District de Football Vienne 1, rue François Prat - 86300	POITIERS Complexe Sportif St Nicolas 156, route de Parthenay - 86300	QUINCAY Complexe Sportif Socio Culturel 1, Place du Champ de Bataille - 86390

Sous réserve de modifications en cours de saison et de formations complémentaires selon des demandes particulières de clubs.

Toutes des INSCRIPTIONS se font sur le site internet du DISTRICT (rubrique "TECHNIQUE" - "INSCRIPTIONS")



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 06 décembre 2017
Procès-verbal n° 19

Présidente Mme Maryse MOREAU.

Présents MM. Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE

Approbation du PV n° 18 sans modification

AVIS AUX CLUBS

RAPPEL des BONNES PRATIQUES de la FMI par la FFF

L'équipe **recevante** est en charge de la FMI ; c'est la seule qui doit réaliser des récupérations de données. L'équipe **visiteuse** ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

RAPPEL à tous les ARBITRES (Officiels ou bénévoles)

La Commission demande aux arbitres une plus grande vigilance, à la fin de la rencontre, au moment de compléter la FMI sur la participation ou non des joueurs remplaçants.

En effet, la Commission a constaté la non-participation importante aux rencontres de joueurs remplaçants, ce qui pourra avoir une incidence, en fin de saison, lors de l'examen des réserves.

SAISON 2017 - 2018 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
4	A	6	18/11/17	19652020	Loudun (2) / Poitiers Gibauderie (1)	brouillard	27/01/2018 à 20h
6	B	2	01/10/17	19653446	Châtelleraut Réunionnais (1) / Ouzilly/Colombiers (1)		28/01/18
6	G	2	01/10/17	19654110	Croutelle (1) / Poitiers Beaulieu (2)	engagement tardif	28/01/18

Accompagnement des équipes et présence sur le banc de touche

Rappel de l'article 7.7 des RG de la LFNA : chaque équipe doit obligatoirement être accompagnée par au moins un dirigeant inscrit sur la feuille de match (informatisée ou papier)

Liste des équipes en Championnat ou Coupes qui n'avaient pas de dirigeant inscrit sur le banc de touche pour la journée des 02 et 03/12/17.

- Départemental 5 Les 3 Moutiers (1)
- Départemental 6 Oyré Dangé (4) St Rémy sur Creuse (1)

ARRÊTES MUNICIPALES

Journées des 02 et 03/12/17 : Civray (02 et 03/12/17), Latillé (02 et 03/12/17), Pressac (02/12/17), St Maurice la Clouère (02 et 03/12/17) et Savigné (à compter du 01/12/17).

**DEPARTEMENTAL 1****Match n° 19616562 : Château Larcher (1) È Ozon (1) du 19/11/17**

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 17 du 22/11/17, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe d'Ozon (1) d'un joueur (licence n° 2547111858) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie de révoation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club d'Ozon a été informé et n'a pas formulé d'observations,

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline pour un match de suspension à compter du 13/11/17 (3^{ème} avertissement) et que l'équipe d'Ozon (1) évoluant en Départemental 1 n'a effectivement joué aucun match depuis cette date.

Dit qu'en application des articles 187.2 et 226.1 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 et le retrait de 1 point à l'équipe d'Ozon (1) pour en donner le gain à l'équipe de Château Larcher (1) avec 3 points et 3 buts à 0.

Les droits de révoation (soit 38 ") seront débités au club d'Ozon.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 2**Match n° 19616937 : Poitiers St Eloi (2) È Chauvigny (3) en poule B du 10/12/17**

La rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain synthétique (au lieu du terrain en herbe)

DEPARTEMENTAL 5**Match n° 19652691 : Thuré Besse (2) È Châteauneuf Targé (1) en poule B du 10/12/17**

Demande des clubs de Châteauneuf Targé et Thuré-Besse pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 19652949 : Plaisance (1) È Fleuré (3) en poule D du 26/11/17

Feuille de match informatisée non complétée concernant les remplacements.

Courriels reçus des clubs de Fleuré et Plaisance précisant leurs remplacements.

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 6**Match n° 19653737 : Nalliers (1) È St Pierre de Maillé (1) en poule D du 19/11/17 remis le 03/12/17**

Courriel du club de St Pierre de Maillé (01/12/17 à 17h01) annonçant le forfait de son équipe.

2^{ème} forfait de l'équipe de St Pierre de Maillé (1) (sans déplacement)

Amende de 18" au club de St Pierre de Maillé.

Match n° 19653853 : Usson L'Isle (3) È Vernon (1) en poule E du 29/10/2017

La Commission prend note de la décision de la Commission de Discipline de donner **match perdu par pénalité à l'équipe d'Usson L'Isle (3), avec 0 but à 3 et le retrait de 1 point, pour en donner le gain à l'équipe de Vernon (1), avec 3 buts à 0 et 3 points.**

Match n° 19654003 : Millac (1) È Payroux (2) en poule F du 25/11/17

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 18 du 29/11/17, concernant la participation des joueurs MERIGOUT Dylan (U16) et CHEVRIER Corentin (U17 non surclassé) du club de Millac.

La Commission,

Considérant qu'il résulte des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match en cas :

- de dissimulation au sens de l'article 207 des RG de la FFF.



Agissant par voie d'évocation sur le fondement de l'article 187.2.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club de Millac a été informé et a formulé ses observations,

Considérant que les joueurs MERIGOUT Dylan et CHEVRIER Corentin inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'étaient pas qualifiés car ne pouvant pas être surclassé (U16) et n'étant pas surclassé (U17) pour participer à la rencontre.

Considérant que l'équipe de Millac est en infraction au regard des dispositions des articles 212 et 213 des RG de la FFF.

Par ces motifs et en application de l'article 171 des RG de la FFF donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 et le retrait de 1 point à l'équipe de Millac (1) pour en donner le gain à l'équipe de Payroux (2) avec 3 points et 3 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 38 ") seront débités au club de Millac.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FEMININ

Match n° 19915097 : Latillé (1) È Fontaine le Comte (1) en Départemental poule B du 03/12/17

Arrêté municipal sur le terrain de Latillé.

La rencontre en rubrique a été inversée et jouée sur le terrain de Fontaine le Comte.

Match n° 19915163 : Fontaine le Comte (1) - Latillé (1) en Départemental poule B du 06/05/18

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Latillé le 06/05/18 à 15h.

SAISON 2017 - 2018 : MATCHS de CHAMPIONNAT FEMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
Fém D1	A	1	17/09/17	19919693	Mirebeau (1)	Buxerolles/Poitiers Gib (1)	engagement tardif	à fixer
Fém D1	A	2	24/09/17	19919700	Thouars (1)	Buxerolles/Poitiers Gib (1)	engagement tardif	à fixer
Fém D1	A	3	01/10/17	19919703	Buxerolles/Poitiers Gib (1)	Vicq sur Gartempe (1)	engagement tardif	à fixer
Fém U10/U13 Niveau 1		1	11/11/17	20138210	Niort Chamois (1)	Poitiers Asac (1)		06/12/2017
Fém U10/U13 Niveau 2	A	1	11/11/17	20138229	Niort Chamois (2)	Echiré St Gelais (1)		avant le 16/12/2017

CHAMPIONNAT FEMININ U10 / U13

3^{ème} PHASE « LIGUE »

La Commission demande aux clubs qui souhaiteraient engager une nouvelle équipe ou en retirer une de se manifester auprès de la Ligue avant le 07/01/18 date de fin des engagements.

Match n° 20138228 : Lusignan(1) È La Chapelle Bâton (2) au Niveau 2 poule A du 11/11/17

Match n° 20138246 : Lusignan(2) È La Chapelle Bâton (1) au Niveau 2 poule B du 11/11/17

Feuilles de matchs toujours non reçues à ce jour.

La Commission demande au club de La Chapelle Bâton le score des 2 rencontres.

Match n° 201368270 : Cenon sur Vienne (2) È Pays Thénezéen (1) au niveau 2 poule C du 02/12/17

Courriel du club de Pays Thénezéen (04/12/17 à 10h24) annonçant le forfait de son équipe.

2^{ème} forfait de l'équipe Pays Thénezéen (1) (sans déplacement)

Amende de 18" au club Pays Thénezéen.



FUTSAL FEMININ

RAPPEL

La Commission en liaison avec la sous-commission Futsal va proposer des rencontres en salle sur 3 journées en janvier 2018 : les 13/14, 20/21 et 27/28.

Afin de préparer ces journées, la Commission demande aux équipes volontaires de s'engager via Footclubs **avant le 15 décembre 2017**.

Cette saison, les rencontres sont ouvertes aux équipes de la Vienne : Seniors, U14/U17 et U10/U13 (Ligue et District) engagées ou non en compétition, la seule contrainte sera que les joueuses soient licenciées. **Les clubs disposant de salles sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible.**

U13

Match n° 20034095 : Ligugé/Sm/It (2) È Poitiers St Eloi (1) en Départemental 2 poule B du 25/11/17

Dossier en instance

COUPE TASSIN

Match n° 20138991 : St Benoît (1) È Buxerolles (1) du 01/12/17

La totalité des frais d'arbitrage (soit 163.17") sera débité au club de St Benoît et reversée à MM. BOUAYYAD Amin (51.04"), HADJ AHMED Amin (66.09") et MIOSSEC Bastien (46.04").

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 20176631 : Mignaloux Beauvoir (2) È Rouillé (1) du 03/12/17

Réserve du club de Rouillé.

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir pour le motif suivant : des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification de la feuille de match de l'équipe 1 du club de Mignaloux Beauvoir, évoluant en Régional 4 poule C lors de la dernière journée de compétition officielle du 26/11/17 contre St Junien, qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la rencontre de l'équipe supérieure précitée.

Par ces motifs dit que l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires et confirme le résultat mentionné sur la feuille de match.

L'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) est qualifiée pour la suite de compétition.

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Rouillé.

Match n° 20176632 : St Genest d'Ambière (1) È Cernay (1) du 03/12/17

Les frais d'arbitrage de Mme AUBOURG Alice (46.04") non réglés seront débités au club de St Genest pour être crédités à l'intéressée.

Match n° 20176633 : Sud Vienne région de Couhé (1) È Nieuil l'Espoir (2) du 03/12/17

Réserve du club de Sud Vienne région de Couhé.

Réserve sur le fait que ne peuvent participer à une rencontre de cette Coupe les joueurs ayant effectué plus de sept (7) matchs de championnat en équipes supérieures, ni ne peuvent participer les joueurs ayant pris part à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieure si celle-ci joue ou ne joue pas.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification, concernant la réserve sur la participation à plus de 7 matchs de championnat que cette compétition n'est qu'à la septième journée, donc sans objet.

Considérant, la réserve concernant la participation à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieure, qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure évoluant en Régional 4 poule C : St Yrieix . Nieuil l'Espoir du 25/11/17.



Par ces motifs, dit que l'équipe de Nieuil l'Espoir (2) n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires et confirme le résultat mentionné sur la feuille de match.

L'équipe de Nieuil l'Espoir (2) est qualifiée pour la suite de compétition.

Les droits de confirmation de réserve (380) seront débités au club de Sud Vienne région de Couhé.

CHALLENGE des RESERVES

Match n° 20139014 : Buxerolles (3) È Montmorillon (3) du 03/12/17

La Commission demande au club de Buxerolles, pour le mercredi 13/12/17, le montant qui a réglé à l'arbitre.

Dossier en instance.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 6ème tour le 28/01/18

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.	résultats
75	AVANTON (2)	D6H	CROUTELLE	D6G	
76	BRUX	D6F	VERNON	D6E	
83	NAINTRE (4)	D6C	COUSSAY LES BOIS (2)	D6B	
84	POITIERS GIBAUDERIE (2)	D6G	MIGNALOUX BEAUVOIR (3)	D6H	
85	SMARVES (2)	D6H	MILLAC	D6F	

Organisation du 6ème tour MR: 10 équipes.

6 vainqueurs du 5ème tour

3 équipes éliminées après au 2ème tour de la Coupe Jolliet-Rousseau ou au 4ème tour du Challenge des Réserves : Brux, Vernon et Mignaloux Beauvoir (3)

1 équipe tirée au sort parmi les éliminées du 3ème tour de la Coupe Jolliet Rousseau : Millac

Soit un nombre de matches au 6ème tour de 5

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède à un tiragesort intégral au sein de chaque groupe.

Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :

→1/4 de finale: le 03/04 mars 2018 : 5 vainqueurs + 3 éliminés après le 2ème tour de la Coupe Jolliet-Rousseau ou après le 4ème tour du Challenge des Réserves :

Buxerolles (3), Nalliers et Ouzilly/Colombiers

→1/2 finales: le 31 mars ou 01 avril 2018

→Finale: le dimanche 10 juin 2018 à 14 h.

DIVERS

Courriel du club de Sèvres Anxaumont :

Pris note.

Courriel de M. LONGEVILLE Robert :

Pris connaissance



RESERVES NON CONFIRMEES

Match n° 20176630 : Migné Auxances (2) . Usson du Poitou (1) en Coupe Louis David du 03/12/17.
Match n° 20138219 : Jaunay Clan (1) . Poitiers Asac (1) en U10/13 féminines niveau 1 du 02/12/17.

NON SAISIE DES RESULTATS

Rencontres des 02 et 03/12/17

- 1^{er} avertissement

U10/13 Féminines : Cenon sur Vienne (1) . La Chapelle Bâton (1) Niveau 2 poule B

- 2^{ème} avertissement :

Challenge Marcel Renaudie : Avanton (2) . Mouterre Silly (1)

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontre du 26/11/17.

- Dossier classé :

Départemental 2 : Match n°19616832 : Boivre (1) . L'Envigne (1) en poule A

Rencontre du 18/11/17 remise au 02/12/17.

- Dossier classé :

Départemental 5 : Match n°19652550 : Les 3 Moutiers(1) . Coussay (1) en poule A

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 12" .

Rencontres du 02/12/17

Match n° 20138237 : Echiré St Gelais (1) . La Chapelle Bâton (2) en U10/13 féminines à 8 au niveau 2 poule A
Match n° 20138256 : GJ Vallée Vienne et Moulière (1) . Poitiers 3 cités (1) en U10/13 féminines à 8 au niveau 2 poule B

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 80 €

Prochaine réunion : le mercredi 13 décembre 2017 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE.



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 07 décembre 2017
Procès-verbal n° 13

Président M. Philippe BARRITAU

Présents Mmes Maryse MOREAU et Sylvie TESSERAU

MM. Jean-Pierre BERNARD, Patrick CAMPOS RUIZ, Yannick METHIVIER, Jean-Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Approbation du PV n° 12 avec la modification suivante :

CHALLENGE DANSAC

Il fallait lire :

Poule J	Poule L
GJ VALLEES MIOSSON (3)	GJ FOOT SUD (2)
LIGUGE / SM / IT (3)	GJ VAL DE CLOUERE (2)
SAINT BENOIT (2)	USSON ISLE (1)

AVIS AUX CLUBS

SAISON 2017 - 2018 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Catégorie	Div	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
U 17/18	1	B	7	02/12/17	20033269	GJ Foot Sud 86 (1) / Montmorillon (2)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17
U 13	1	B	8	02/12/17	20333772	GJ Foot Sud 86 (1) / Châtelleraut SO (2)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17
U 13	2	A	7	02/12/17	20034065	Naintré (2) / Châtelleraut Portugais (1)		Au plus tard 16/12/17
U 13	2	C	7	02/12/17	20034150	GJ Val de Clouère (1) / GJ Val Vienne et Moulière (2)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17
U 13	2	C	7	02/12/17	20034151	GJ Foot Sud 86 (2) / Montmorillon (2)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17
U 13	3	B	2	07/10/17	20034189	Naintré (3) / Dissay (1)	engagement tardif	Au plus tard 16/12/17
U 13	3	E	1	30/09/17	20034273	Migné Auxances (3) / Sèvres/Montamisé (2)	engagement tardif	Au plus tard 16/12/17
U 13	3	F	7	02/12/17	20034150	GJ Val de Clouère 2) / GJ Val Vienne et Moulière 3)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17
U 11	2	A	4	02/12/17	20147119	Poitiers FC (1) / Châtelleraut Portugais (1)		Au plus tard 16/12/17
U 11	3	A	4	02/12/17	20147314	St Gervais (1) / Châtelleraut Portugais (2)		Au plus tard 16/12/17
U 11	3	J	4	02/12/17	20147571	GJ Foot Sud 86 (3) / Montmorillon (3)	Intempéries	Au plus tard 16/12/17

Challenges U15 et U17 :

- 1^{er} tour le samedi 9 décembre 2017
- 2^{ème} tour le samedi 20 janvier 2018
- ¼ de finale le samedi 31 mars 2018
- ½ finale le samedi 19 mai 2018
- Finale le 2 juin 2018

**Festifoot :**

- > 2^{ème} tour le samedi 9 décembre 2017
- > Finale le 7 avril 2018

Challenge DANSAC :

- 1^{er} tour le samedi 9 décembre 2017
- 2^{ème} tour le samedi 20 janvier 2018
- 3^{ème} tour le samedi 31 mars 2018
- Finale le 2 juin 2018

ARRÊTES MUNICIPAUX**Journées des 02 et 03/12/17**

Civray (02 et 03/12/17), Latillé (02 et 03/12/17), Pressac (02/12/17), St Maurice la Clouère (02 et 03/12/17) et Savigné (à compter du 01/12/17)

U17/U18

Courriel du club de Loudun annonçant le forfait général de son équipe (1) en Départemental 1 poule A

U15**Match n° 20033473 : Chasseneuil St Georges (1) È GJ Mable et Vienne (1) en Départemental 1 poule A du 02/12/17.**

La part des frais d'arbitrage de M. FLOZE Tanguy (20.02") sera débitée au GJ Mable et Vienne pour être créditée à l'intéressé.

Match n° 20033496 : GJ Vallée Vienne et Moulière (2) È Montmorillon (1) en Départemental 1 poule B du 02/12/17.

La part des frais d'arbitrage de M. GHEDHAB-REMBLIÈRE Sabri (20") sera débitée au club de Montmorillon pour être créditée à l'intéressé.

Match n° 20033587 : Quinçay/Vouneuil/Béruges (2) È Poitiers Asac/St Eloi/Cep (1) en Départemental 2 poule C du 02/12/17

Courriel du club de Quinçay (02/12/17 à 07h17) annonçant le forfait de son équipe.

2^{ème} forfait de Quinçay/Vouneuil/Béruges (2) (sans déplacement de Poitiers Asac/St Eloi/Cep (1)).

Amende de 10" au club de Quinçay.

U13**Match n° 20034095 : Ligugé/Sm/It (2) È Poitiers St Eloi (1) en Départemental 2 poule B du 25/11/17**

Dossier en attente de réponse de la Commission sportive.

Match n° 20034142 : GJ Foot Sud 86 (2) È GJ Val de Clouère (1) en Départemental 2 poule C du 18/11/17

Feuille de match non reçue à ce jour.

La Commission demande aux 2 clubs le résultat du match à recevoir avant le jeudi 13 décembre 2017.

Dossier en instance.

U11**Match n° 20147448 : Vicq/St Savin (1) È Vendevre/Chabournay (3) en Départemental 3 poule C du 02/12/17**

1^{er} forfait de Vendevre/Chabournay (3) (sans déplacement).

Amende de 10" au club de Vendevre.

Match n° 20147572 : Saulgé/Lathus/La Trimouille (1) È Valdivienne (2) en Départemental 3 poule J du 02/12/17

2^{ème} forfait de Valdivienne (2) (sans déplacement de Poitiers Asac/St Eloi/Cep (1)).

Amende de 10" au club de Valdivienne.



PLATEAUX U7 - U9

Rappel: la Commission demande aux clubs organisateurs de renvoyer pour chaque plateau toutes les feuilles de licences

Plateaux du 18/11/17 : 1 club organisateur : Marigny St Léger.

Plateaux du 25/11/17 : 1 club organisateur : Vendelogne.

Plateaux du 02/12/17 : 3 clubs organisateurs : Valdivienne, GJ Val de Vonne et Migné Auxances.

CHALLENGE U17-U18

Match n° 20199164 : Poitiers St Eloi/3 cités/Asac (1) È Montmorillon (2) Journée 2 du 09/12/17

La rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain synthétique (au lieu du terrain en herbe)

DIVERS

Courriels des clubs de Montmorillon et de Vouillé

Pris note

Courriels des clubs de Ligugé et Châtelleraut SO

Réponse par la messagerie Zimbra

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€ par feuille de match manquante

Rencontres du 02/12/2017 :

Match n° 20033326 Ligugé/Sm/It/Sb/Fo (3) . GJ Val de Vonne en U17/U18 Départemental 2 poule B

Match n° 20033473 Chasseneuil St Georges . GJ Mable et Vienne en U15 Départemental 1 poule A

Match n° 20147192 GJ Vallée Vienne et Moulière (2) . Poitiers Asac en U11 Départemental 2 poule C

Match n° 20147298 Quinçay/Béruges . Poitiers 3 Cités en U11 Départemental 2 poule E

Match n° 20147556 GJ Vallée Vienne et Moulière (3) . Bonneuil/Vouneuil (2) en U11 Départemental 3 poule I

NON SAISIE DES RESULTATS

Rencontres du 02/12/17

– **1^{er} avertissement**

Match n° 20033324 : Montamisé/Sèvres/Cep (2) . Vouillé (1) en U17/18 Départemental 2 poule B

Match n° 20033531 : Vendeuvre/Chab/Cis/StG/Cer (2) . Mirebeau (1) en U15 Départemental 2 poule A

Match n° 20034150 : GJ Val de Clouère (1) . GJ Vallée Vienne et Moulière (2) en U13 Départemental 2 poule C

Match n° 20034178 : Vendeuvre/Chab/Cis/StG/Cer (3) . St Gervais (1) en U13 Départemental 3 poule A

Match n° 20034327 : GJ Val de Clouère (2) . GJ Vallée Vienne et Moulière (3) en U13 Départemental 3 poule F

Match n° 20147239 : GJ Val de Clouère (1) . GJ Vallées du Miosson (4) en U11 Départemental 3 poule F

Match n° 20147537 : GJ Val de Clouère (2) . GJ Val de Vonne (3) en U11 Départemental 3 poule H

– **3^{ème} avertissement**

Match n° 20147238 : Sud Vienne Région de Couhé (2) - Montmorillon (2) en U11 Départemental 2 poule D

Match n° 20147493 : Cissé (1) - Boivre/Latillé (1) en U11 Départemental 3 poule E

Prochaine réunion : sur convocation le jeudi 14 décembre 2017 à 17h30.

Le Président, Philippe BARRITAULT

La Secrétaire, Maryse MOREAU



Commission Départementale De Recrutement et de Fidélisation de d'Arbitrage

Réunion du jeudi 09 Novembre 2017
Procès-verbal n° 1

Animateur : MM. D. PLAINCHAMP.

Présents : Mme N. LE BRETON, MM. S. ABID ALI, M. LAUDAUD, S. RAGER (CTRA).

Excusés : MM. J. RICHE (CTA), P. HERAULT, M. DOUSSELAIN, JL RIDEAU.

Assiste : M. S. AUBINEAU

Approbation du PV du 28 Mars 2017.

La CDDRFA adresse ses condoléances à la famille de Julien MEUNIER, arbitre récemment décédé ainsi qu'à la famille de Camille AUBUGEAU, ancien arbitre et président d'honneur de l'UNAF 86.

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION

Animateurs : D.PLAINCHAMP et JL.RIDEAU

Secrétaire :

Secrétaire adjoint :

Responsable du Challenge de l'arbitrage :

Responsable de la fidélisation des arbitres :

Responsable cellule communication et de l'événementiel :

Responsable de l'organisation des déplacements des candidats :

Responsable de la gestion des clubs en infraction et du recrutement des arbitres :

Responsable de la mise en place du référent arbitre dans les clubs :

En l'absence d'un nombre important de membres de la commission, la mise en place se fera lors de la prochaine réunion.

POINT SUR LES EFFECTIFS ET LES CLUBS EN INFRACTION

Le nombre d'arbitres engagés à ce jour est de **189**.

La commission départementale du statut de l'arbitrage réunie en date du 07/09/2017 récence au 31/08/2017 (date limite de renouvellement et de changement de Statut) :

- 14 clubs en première année d'infraction.
- 10 clubs en deuxième année d'infraction.
- 03 clubs en troisième année d'infraction.
- 05 clubs en quatrième année d'infraction.

Au niveau régional :

- 1 club de National 3 est en première année d'infraction.
- 3 clubs de Régional 1 sont en première année d'infraction et 1 en deuxième année.
- 2 clubs de Régional 2 sont en première année d'infraction.
- 3 clubs de Régional 4 sont en première année d'infraction et 1 en deuxième année.

Cela reste un nombre beaucoup trop important notamment par rapport aux autres départements de la Ligue, même si faut pondérer ces chiffres par le fait que la Vienne possède une sixième division. Les clubs de cinquième division non en règle avec le statut de l'arbitrage sont au nombre de 16.

Force est de constater aussi que les clubs en infraction ont pris conscience de la situation et ont présenté des candidats dès les premiers stages de formation initiale.



MISE EN PLACE DE LA REUNION AVEC LES CLUBS EN INFRACTION

La réunion aura lieu le **Judi 30 Novembre 2017** au District de la Vienne de Football. Séverin RAGER fera un point précis sur les problématiques rencontrées par les clubs pour se mettre en conformité avec le statut de l'arbitrage.

ETUDE DU STATUT DE L'ARBITRAGE ET SES OBLIGATIONS VIS-A-VIS DU RECRUTEMENT ET DE LA FIDELISATION DES ARBITRES

Quelques modifications au statut de l'arbitrage ont été apportées au plan fédéral, à savoir :

- Pour toute nouvelle candidature à la fonction d'arbitre de niveau District, seul un certificat médical de non contre-indication à l'arbitrage est nécessaire pour l'intégralité de la saison de candidature concernée, et ce, en cas de réussite de l'arbitre à l'examen. Le dossier médical est nécessaire à compter du renouvellement de la licence arbitre la saison suivante.
- Les candidats arbitres reçus à l'examen devront faire au minimum 6 matches sur la saison 2017-2018 pour leur club. Les formations et autres écoles d'arbitrage ne seront pas comptabilisées dans ce nombre de matches à effectuer.
- Le nombre de matches à effectuer pour un JA est de 12 pour la saison alors que les séniors doivent effectuer 8 matches en phase aller et 8 matches en phase retour minimum pour remplir les obligations.

BILAN DU CHALLENGE DE L'ARBITRAGE ET DU TROPHÉE DES ARBITRES 2016-2017

La remise du challenge a eu lieu à **BONNES** le **08 Septembre 2017** en même temps que la remise de l'opération BUT. Il faut noter la présence importante des arbitres récompensés.

Remerciements à la mairie et au club de BONNES pour le prêt de la salle et du verre de l'amitié.

Remerciements à nos partenaires Maisons BOUTILLET (Jean Paul BOUTILLET), MMA Loudun (Jean-Paul PEYNET) et MMA Verrières (Jean-Michel MINGOT) et Cousin Traiteur pour le buffet.

Remerciements aussi à l'UNAF 86 qui a doté les arbitres récompensés de serviettes.

CHALLENGE DE L'ARBITRAGE 2017-2018

François DOOLAE GHE, l'animateur de la CDDRFA du 79 a mis en place depuis quelques années un outil informatique facilitant le traitement des données du challenge de l'arbitrage. Il doit perfectionner cet outil pour qu'il soit malléable selon les critères de chaque challenge de l'arbitrage selon les départements. Afin de pouvoir l'utiliser dans la Vienne, des améliorations doivent être apportées.

Ce challenge sera géré par Saad ABID ALI.

Des situations intermédiaires devraient paraître au cours de la saison afin de permettre aux clubs et aux arbitres de connaître le classement.

Le règlement de la saison passée est reconduit pour la saison 2017-2018.

ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DES CANDIDATS ARBITRES SUR LEUR STAGE DE FORMATION

Le référent qui sera désigné lors de la prochaine réunion devra se rapprocher des potentiels candidats aux différents stages afin de permettre un co-voiturage et ainsi limiter les frais pour chaque candidat.

David PLAINCHAMP a accompagné 8 candidats JA avec le minibus prêté par le club des TROIS CITES sur le stage de formation du 25 au 27 Octobre 2017 à PUYMOYEN. Remerciements au club.

Félicitations aux nouveaux arbitres reçus à l'examen :

Arbitres : Franck CLAIR (Chasseneuil/St Georges), James GARNIER (Ingrandes), Palamangue GBANDJABA (Vouneuil sous Biard), Jérôme PONTHEU (Poitiers FC), Habid BOUDIAF et Arnaud MORIN (Poitiers St Eloi).



Arbitres auxiliaires : Guillaume BLET (Jaunay Clan), Pascal BOUHET (Jaunay Clan), Cyril GERBIER (Mouterre Silly), Vincent LEPROUST (Jaunay Clan), Erick MARECHAL (Villeneuve Chauvigny), Stéphane MARLIER (Valdivienne), Jean-Michel SEILLER (Jaunay Clan), Arnaud THIBAUT (Archigny), Jean-Christophe AUZANNET (Pouillé Tercé), Etienne CHASSAT (Lathus), Steeve CHRISTMANN et Laurent JALLAIS (Savigny l'Évescault), Bruno COUVROT et Alexandre FAUDRY (Champagné St Hilaire), Didier DENNETIERE et Didier IMBOLA (Jaunay Clan), Laurent DOLIN et Emmanuel PINEAU (Blanzay), Pascal PORTRON (Mirebeau), Olivier GUILLOTEAU et Philippe LEYNIAT (St Maurice Gençay), Dagit NKAMBA (Buxerolles), Samuel QUIAU et Emmanuel QUIAU (Coussay), Thierry RINAUD (Couhé), Alexis ROUSSEAU (Jouhet Pindray).

A noter que les personnes ci-dessous ont passé leur examen le samedi 04/11/2017 et sont en attente de leurs résultats que nous espérons positifs :

Examen candidats arbitres et jeunes arbitres

Mme Elina PLAINCHAMP, MM. Abel BOSSE, Maxime CAILLAUD, Jocelyn CIREAU, Christian DELCEL, Tanguy FLOZE, Axel GIRAUD, Arthur LAUVERGNAT, Sidi Mohamed LEGHRIB, Goulwen LHERAUD, Rudy MINIEN, Jean-Luc PICHARD et Alan VIOLEAU.

PROJET DE FIDELISATION DES ARBITRES

Le projet de fidélisation des arbitres a finalement été accepté par les instances de la Ligue pour permettre l'accompagnement des nouveaux arbitres sur leurs 5 premiers matches au minimum.

La CDA doit désigner 10 accompagnateurs qui recevront une formation et probablement une dotation afin de pouvoir répondre du mieux possible à la mission qui leur sera allouée.

Nul doute que ce projet permettra de rassurer et donc de fidéliser nos nouveaux arbitres qui entreront ainsi plus sereinement dans leur fonction d'arbitre.

COMMUNICATION

David PLAINCHAMP indique que la commission va mettre en place des petites interviews sous forme de vidéos et/ou de documents manuscrits faits avec des personnes tournant autour de l'arbitrage (éducateurs, présidents de clubs, arbitres honoraires, jeunes arbitres, etc.) qui seront diffusées sur le site du district.

Des affiches seront créées pour faire passer des messages de respect et de fair-play mais aussi pour indiquer comment s'inscrire pour devenir arbitre.

Ces affiches seront ensuite distribuées auprès des clubs et des arbitres afin qu'elles trouvent une place au sein des enceintes sportives voire auprès de l'éducation nationale ou de la faculté.

Les plaquettes faites par Jordan RICHE seront aussi dupliquées afin d'être diffusées au maximum auprès des clubs.

INFORMATIONS DIVERSES

Référent arbitre :

Un projet va être évoqué notamment pour les clubs de Ligue qui, pour la plupart, possèdent un référent arbitre mais qui n'est pas suffisamment mis en valeur pour être reconnu. La commission va faire un état des lieux afin de connaître les personnes qui assurent toute ou partie de cette fonction. Ensuite une aide, pour en trouver un, sera proposée aux clubs qui n'en possèdent pas.

Les arbitres reconnaissent le bien-fondé de cette fonction lorsqu'ils arrivent dans les clubs qui possèdent un référent arbitre.

Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football

Les Animateurs de la Commission

Jean-Louis RIDEAU

David PLAINCHAMP

Le Secrétaire de séance,

David PLAINCHAMP



COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du mardi 05 Décembre 2017
Procès-verbal n° 04

Présidente : Mme. N. LE BRETON

Présents : Mme I. TOURRAIS, MM. JM. APERCE, S. AUBINEAU, JM. BROUARD, L. BRUNETEAU, B. DUPUIS, M. DOUSSELAIN, G. CHARON, C. FLORENT (représentant de la commission technique), D. PLAINCHAMP, JL RIDEAU (Représentant de l'arbitrage au bureau du Comité de Direction), P. RIVIERE.

Invité : M. A.GRIZON (Président de la CDA 17).

Excusés : MM. S. RAGER (CTRA), JL. BERTAUD (Président de la CDA 79).

Approbation du PV n° 03 du 07 Novembre 2017.

La CDA adresse ses félicitations aux arbitres reçus à l'examen du 01/12/2017 :

- Maxime CAILLAUD de NIEUIL LE SPOIR
- Jocelyn CIREAU de NAINTRE
- Alan VIOLEAU de CERNAY

ETUDE DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriels reçus de :

- Jean-Pierre LECOMTE et Florent FAVARD : Pris connaissance et transmis au pôle désignations. Les courriers seront transmis à la commission de discipline.
- Lionel LABBEE : Pris connaissance.
- Isabelle TOURRAIS : Pris connaissance.
- Du club de ANTRAN : Pris connaissance. Une réponse sera apportée par la Présidente.
- Du club de OZON : Pris connaissance . La Présidente a répondu.
- Du club de VOUNEUIL SOUS BIARD : Pris connaissance . La réponse sera adressée par la ligue.
- Du club de CHATEAUNEUF/TARGE : Pris connaissance . Une réponse sera apportée par la Présidente.
- De Dany RIPAULT : Pris connaissance . La CDA l'informe qu'il doit impérativement réussir le test physique avant le 31/12/2017. En cas de échec, il sera affecté en catégorie D4.

POLE DESIGNATIONS

Un point est fait sur les désignations. Il se révèle que 5 arbitres-joueurs se mettent indisponibles de dernière minute et cela pose une surcharge de travail évitable pour le pôle désignations. Ces derniers recevront prochainement un courrier.

POLE OSERVATIONS

115 observations réalisées au 05/12/2017 en 6 journées de championnat. Cela démontre que les observateurs simplifient entièrement et cela est satisfaisant pour le responsable des observations et la CDA. La CDA remercie Frédéric OUVRARD d'avoir effectué la remise en forme du rapport d'observation au format Excel. Daniel GUILLEBAULT a suivi la formation de conseiller en arbitrage.

POLE FORMATION

Une formation et un examen d'arbitre auxiliaire aura lieu le samedi 27/01/2018. Elle le remercie également d'avoir fait les photocopies des Lois du Jeu IFAB pour ces arbitres. Faible participation des arbitres aux écoles d'arbitrage. Celle des arbitres débutants s'est améliorée après avoir expliqué l'intérêt de cette formation auprès des clubs concernés.



STAGE DU 02/12/2017

73 arbitres et 19 encadrants étaient présents. Les retours sont extrêmement positifs et la CDA se réjouit. Plusieurs récompenses furent offertes aux vainqueurs par la Présidente et le Vice-Président de la CDA. La CDA remercie l'arbitre de Séverin RAGER pour la mise en place du stage, ainsi que Jean Marc BONNIN pour son excellente intervention l'après-midi.

La présidente remercie les arbitres ayant répondu présent, aussi bien pour participer au stage que pour nous aider dans l'organisation du stage.

Remerciements également aux encadrants suivant :

Jean Luc BERTAUD, Guy BOUILLEAU, Jean Yves KAES, Jean Louis MANEUF, Maxime PLAINCHAMP, Patrick POHIN, Franck VEDEL.

Enfin, la présidente adresse ses remerciements à l'ensemble des membres de sa CDA.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La CDA souhaite réunir les arbitres, les entraîneurs et les capitaines des clubs évoluant en Départemental 1.

CERTICATS MEDICAUX

Reçu le certificat de reprise de Dany RIPAULT.

Reçu les certificats médicaux de :

- Christophe DESROCHE pour une durée d'un mois.
- Régis BERLAUD pour une durée de 14 jours.
- Christian PREVEAUX pour une durée de 21 jours.
- Rabhi IMADEDDINE pour une durée d'un mois.
- Mickaël METAYER jusqu'au 31/12/2017.

La CDA leur souhaite un bon rétablissement et les informe qu'ils devront **impérativement** fournir un certificat de reprise à l'arbitrage pour être de nouveau désignables (sauf Régis, sa durée d'interruption étant inférieure à 21 jours).

Prochaine CDA le mardi 30 janvier 2018 à 18h30 au District de la Vienne de Football

La Présidente,
Nathalie LE BRETON
Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE 86

FORMATION de CADRES

FORMATION CONTINUE

Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F

saison 2017/2018



Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

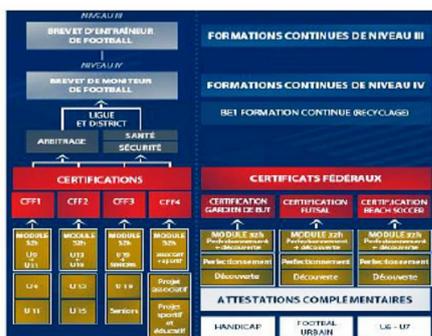
Article 6 :

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, deux sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

- **1^{ère} session : « Découverte des Modules Complémentaires » : 16 heures**
 - Module FUTSAL le SAMEDI 6 JANVIER 2018 (de 8h30 à 17h30 au Complexe sportif Socio Culturel – 1, Place du Champ de Bataille – 86190 QUINCAY)
 - Module U7 le SAMEDI 17 MARS 2018 (à de 8h30 à 17h30 au siège du District de Football de la Vienne – 1, rue François Prat – 86000 POITIERS)
- **2^{ème} session : « Présentation du Plan de Performance Fédéral » : 16 heures**
 - Stage de DETECTION/SELECTION U14 Garçons le JEUDI 22 FEVRIER 2018 (lieu à définir de 8h30 à 17h30)
 - Stage de DETECTION/SELECTION U14 Garçons le VENDREDI 23 FEVRIER 2018 (lieu à définir de 8h30 à 17h30)

Modalités de participation :



Pour participer à l'une ou l'autre de 2 sessions proposées ci-dessus, vous devez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA (<https://lfna.fff.fr>) rubrique « Formation ».



Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F. Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS - C.T 86

